



Déclaration de décès au Portugal

Par **Pepito21**, le **08/08/2019** à **04:31**

Bonjour

mon père portugais mais résidant en France est décédé.

Les démarches administratives en France ont été faites, mais en revanche pas au Portugal.

n'ayant Personne sur place pour nous aider , sauriez vous me dire vers qui nous devons déclarer son décès.

Merci pour votre retour

Par **Visiteur**, le **08/08/2019** à **09:17**

Bonjour

Prenez contact avec le consulat, qui vous guidera.